

Éoliennes en mer : pétition et mobilisation d'une association contre le projet à Courseulles-sur-Mer

https://actu.fr/normandie/courseulles-sur-mer_14191/eoliennes-en-mer-petition-et-mobilisation-dune-association-contre-le-projet-a-courseulles-sur-mer_59951208.html

Par Jean-Baptiste BREEN, publié le 10 août 2023

L'association Libre Horizon appelle à la mobilisation sur le marché de Courseulles-sur-Mer ce vendredi 11 août 2023 pour s'opposer à la construction du parc éolien en mer.



*Les 64 éoliennes au large de Courseulles-sur-Mer n'arriveront en mer qu'en 2025.
©EDF Renouvelables*

Attribuée par l'État à EDF en 2012, la construction d'un parc éolien au large de Courseulles-sur-Mer connaît des critiques et des oppositions. Créée l'année suivante, l'association Libre Horizon n'a eu de cesse de fustiger le projet.

Une pétition, lancée le 29 juillet 2023, a récolté **6 500 signatures en une semaine**. L'association interpelle directement Emmanuel Macron et demande à ce que le parc de 64 éoliennes, qui doit être construit à un peu plus de 10 km de la côte, soit rattaché au chantier des Centres Manche 1 et 2, bien plus au large.

Des membres de l'association seront présents ce vendredi 11 août 2023, sur le marché de Courseulles, pour faire signer cette pétition au plus grand nombre, tout en témoignant activement sa désapprobation.

« C'est comme mettre une usine au fond d'un cimetière »

Laurent Malhomme, trésorier de Libre Horizon, soulève les nombreuses craintes de l'association. Selon lui, l'installation du parc nuirait à la biodiversité comme à l'économie locale. « La pêche serait évidemment touchée, mais le tourisme mémoriel en souffrirait également. »

Pour Laurent Malhomme, le **port artificiel d'Arromanches**, un des derniers vestiges du Débarquement, perdrait instantanément de sa superbe si un champ de pylônes blancs était érigé en fond. « C'est comme mettre une usine au fond d'un cimetière », assure-t-il.

De maigres espoirs de succès

L'association prétend mener le « combat de David contre Goliath » et dénonce un lobbyisme de la part d'EDF, au vu de l'enjeu financier qu'un tel chantier représente. Elle refuse l'argument, avancé pendant de nombreuses années, des difficultés d'obtenir une autorisation de construction d'un parc éolien en Zone Économique Exclusive, depuis que le Centre Manche a été approuvé. « On ne peut pas dire que nos chances soient élevées », relativise Laurent Malhomme, mais il se dit agréablement surpris de la mobilisation que la pétition a suscitée qui continue de donner vie et espoir au combat de l'association.

Initialement prévu pour 2024, le parc éolien doit normalement entrer en service à la fin de l'année 2025.